

POMPE DOSEUSE PH de piscine

Manuel d'instruction et d'installation



so'tech

un produit disponible sur ...

By'piscine
bypiscine.com

Important Avertissement

Il est indispensable de se familiariser avec ce document pour des raisons de sécurité de l'installation, de l'opérateur et du SAV.

- Ce manuel doit être conservé après installation pour des consultations ultérieures.
- A réception du matériel, veuillez vous assurer que la pompe est en état de fonctionnement et qu'elle est complète; en cas de problème contacter un technicien qualifié avant de tenter toute intervention.
- Avant de commencer l'installation veuillez vérifier que les données électriques indiquées sur l'étiquette de la pompe soient compatibles avec le réseau électrique présent.
- Ne jamais intervenir sur l'appareil avec les mains et/ou pieds mouillés ou pieds nus.
- Ne pas laisser l'appareil ouvert et exposé aux agents externes.
- Toutes interventions sur ces appareils doivent être faites par du personnel qualifié.
- En cas de problèmes ou d'anomalies en cours de fonctionnement, débrancher l'appareil et contacter le SAV.
- Il est très important de toujours utiliser les pièces détachées d'origine.
- La société fabricant se dégage de toutes responsabilités dans le cas d'utilisation de pièces ou de matériaux non conformes et/ou incompatibles avec ces appareils.
- L'ensemble de l'installation électrique doit être conforme aux normes locales en vigueur.

La température ambiante d'utilisation ne doit pas dépasser 45 degrés celsius. La température min. dépend du liquide à doser qui doit toujours rester à l'état fluide.



Tout entretien ou de réparation doivent être effectués avec la plante isolé électriquement et hydrauliquement.



Pendant les opérations de maintenance et de réparation de pièces en contact avec des produits chimiques, utilisez toujours des mesures de protection (gants, tablier, lunettes, etc.).

Le non respect de ces instructions peut entraîner des dommages aux équipements et, dans les cas extrêmes, aux gens.



Normes de référence

Nos pompes sont réalisées suivant les normes générales de rigueur et de fonctionnement définies par les Directives européennes:

- 2014/30/CE «compatibilité électromagnétique» CE
- 2014/35/CE «directive sur la basse tension»

Pour obtenir les meilleurs résultats il est important de se rapporter toujours à ce manuel.

La Société fabricant se dégage de toutes responsabilités dans la mesure ou du personnel non qualifié interviendrait sur ces appareils.

Sommaire

1. Accessoires fournis
2. Produit chimique à doser
3. Principe de fonctionnement
4. Installation
 - 4.1. Branchement électrique
 - 4.2. Branchement hydrolique
 - 4.3. Précautions
5. Entretien périodique
 - 5.1. Hivernage de la pompe
6. Remplacement des pièces d'usure
 - 6.1. Changement du tube peristatique
 - 6.2. Nettoyage de la sonde
7. Programmation
8. Calibration
9. Fonctionnement et visualisation
10. Réglages d'usine
11. Certificat de garantie
12. Dimensions
13. Vue éclatée
14. Vue éclatée - série MP1-

1. Accessoires fournis

a. filtre d'aspiration



b. clapet d'injection



c. 2 mètres de tuyaux d'aspiration (PVC) et refoulement (PE)



d. porte sonde



e. solution tampon



f. sonde de mesure



g. collier de prise en charge



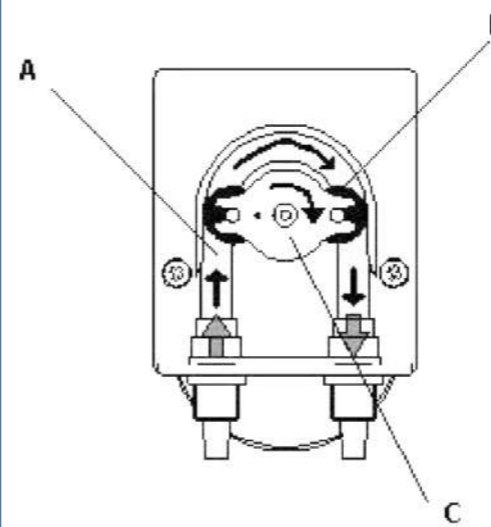
2. Produits chimiques à doser

Important

Cette pompe doseuse a uniquement été conçue pour l'injection d'une solution acide abaissant la valeur du pH.

La nature du tube péristaltique et des autres éléments constituant la partie hydraulique de la pompe sont prévus pour une utilisation exclusive avec de l'acide sulfurique (dans la conformité des normes en vigueur). Il est interdit d'utiliser tous autres acides, l'acide chlorhydrique par exemple, car ils peuvent détériorer la pompe. Aucune garantie ne sera assurée sur une pompe ayant fonctionné avec un produit autre que l'acide sulfurique.

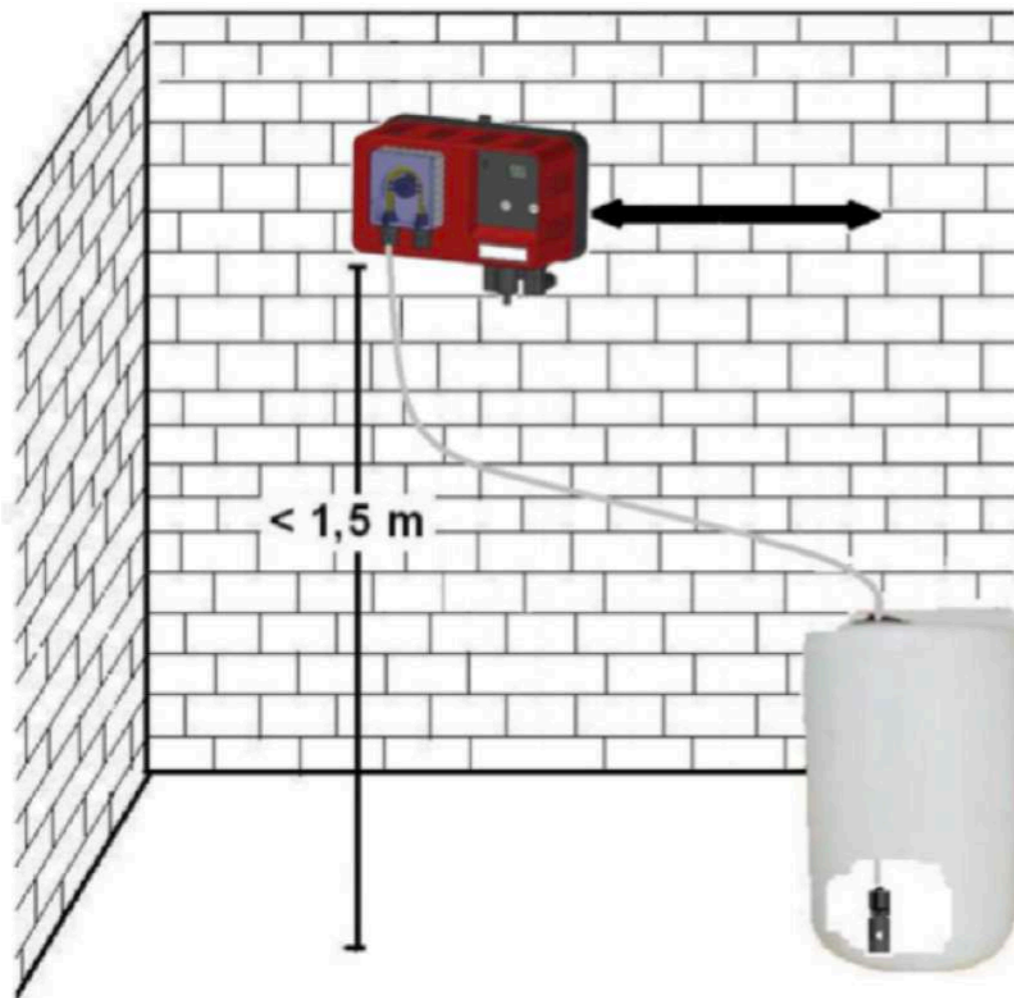
3. Principe de fonctionnement



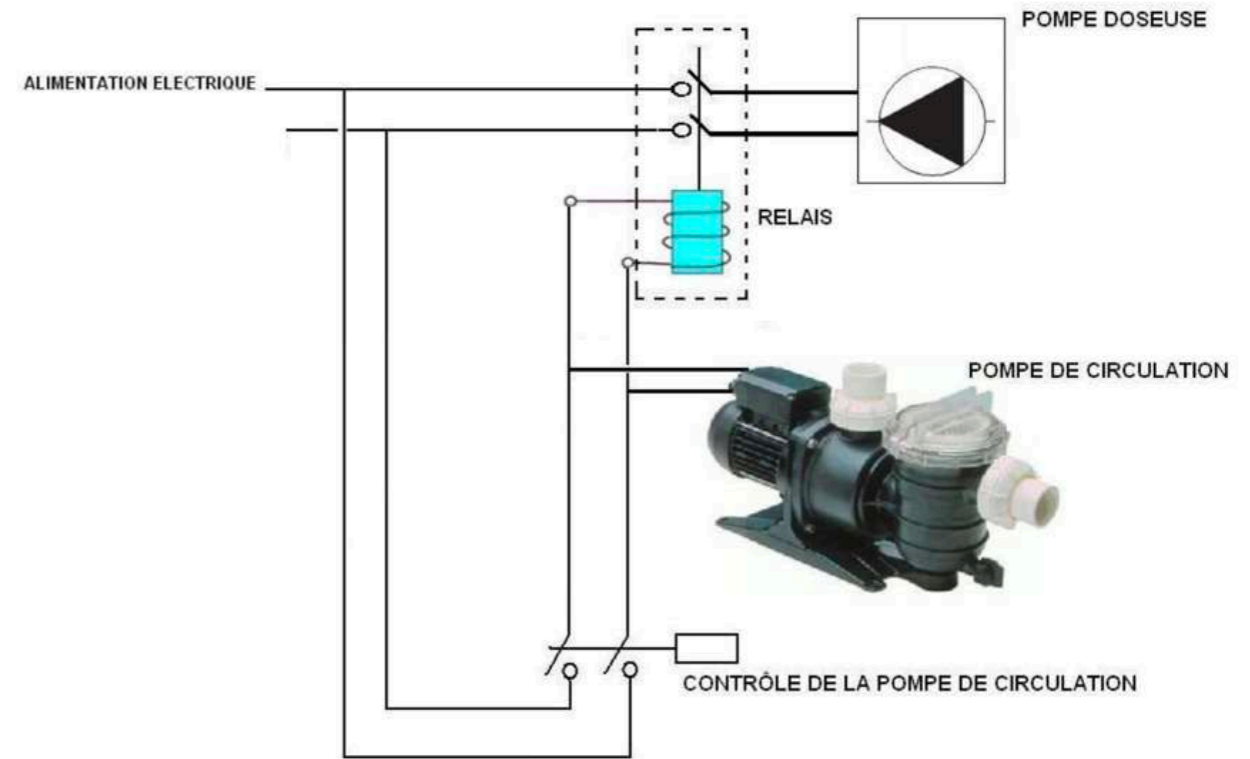
Le principe de fonctionnement est celui des pompes péristaltiques. Un rouleau (B), monté sur un rotor (porte-rouleau (C)), écrase un tube péristaltique (A) le long d'une paroi. L'écrasement du tube provoque une dépression, aspirant le liquide dans le tube de la pompe. Au moment où le premier rouleau se dégage du tube péristaltique, un second l'écrase, refoulant le liquide précédemment aspiré dans le tube en dehors de la pompe.

4. Installation

- Le boîtier de la pompe doit être monté en position verticale +/- 15°.
- Monter l'appareil au maximum 1,5 mètres au dessus du niveau du bidon de produit à doser. S'il est nécessaire de le positionner plus bas que le niveau du produit, utiliser toujours un clapet d'injection ou un clapet anti-retour afin d'éviter tout problème de siphonnage.
- Ne pas installer la pompe juste au dessus du bidon du produit pour éviter toute émanation de vapeurs d'acide.
- Monter l'appareil dans un local bien aéré et à une température maximum de 45 °C. Veiller à ce que l'accès pour une intervention SAV soit aisé.



4.1. Branchement électrique

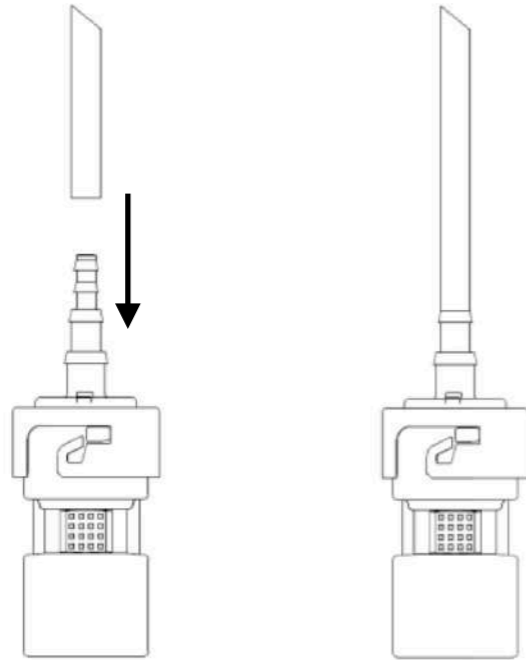


Important

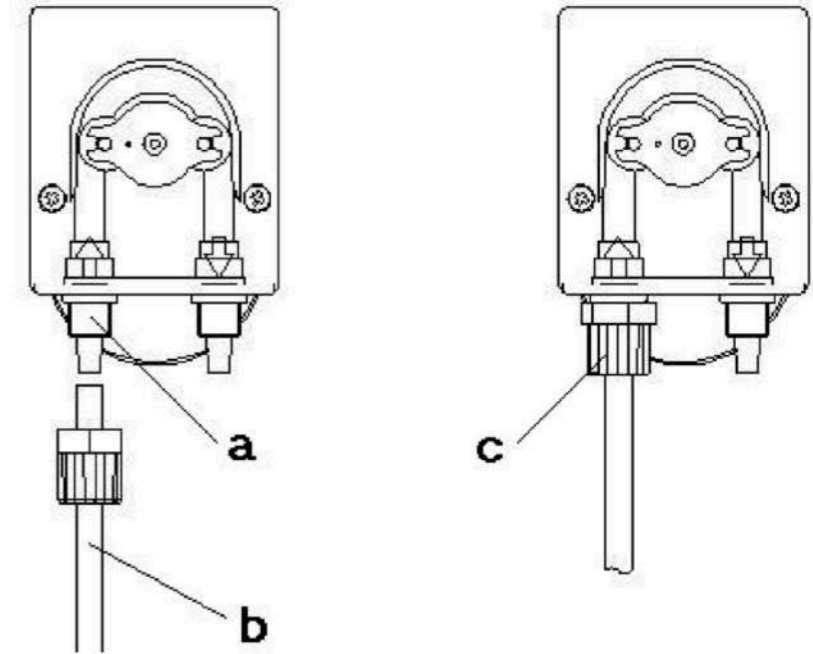
La pompe ne doit injecter que lorsque de l'eau circule dans la canalisation.

Vérifier que les valeurs inscrites sur la plaque d'identification de la pompe sont compatibles avec celles de l'alimentation électrique. Afin d'éviter des dommages à la pompe, ne pas l'installer en parallèle à l'alimentation de la pompe de circulation mais utiliser un « relais ». L'allumage de la pompe est confirmé par l'allumage de l'affichage.

4.2. Branchement hydraulique

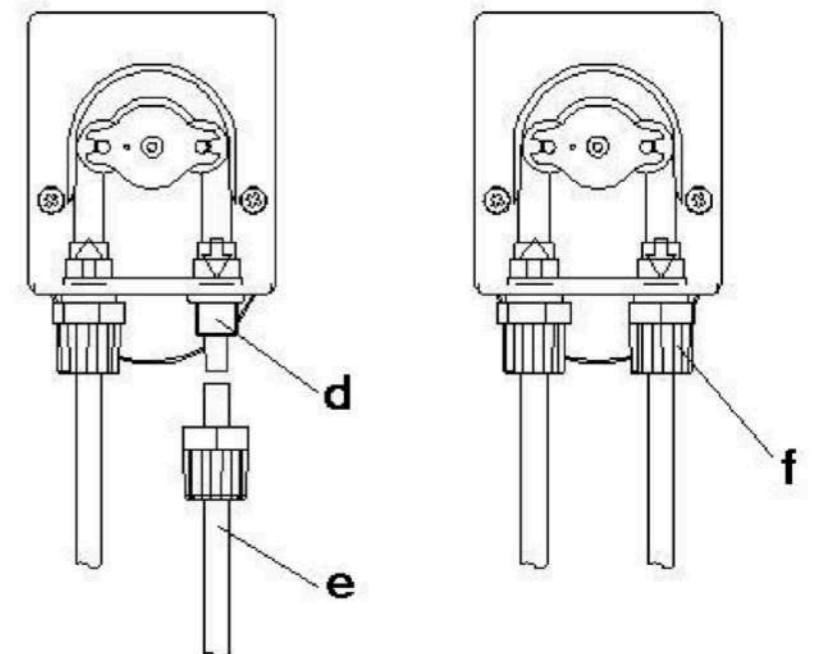


Relier le tuyau d'aspiration (PVC Cristal souple) au filtre d'aspiration fourni en prenant soin d'insérer le tuyau à fond.
Positionner le filtre d'aspiration au fond du bidon contenant le produit chimique à doser.



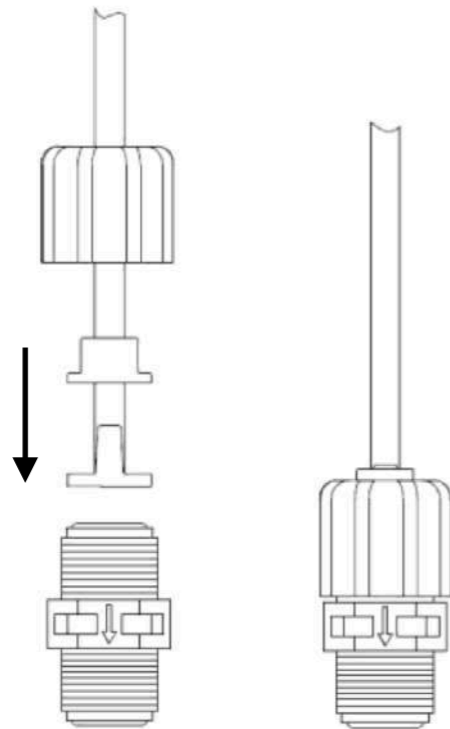
Aspiration: Raccorder le tuyau d'aspiration (b) au raccord d'aspiration (a). Visser l'embout (c).

Refoulement : Raccorder le tuyau de refoulement (e) au raccord de refoulement (d). Visser l'embout (f).



Clapet d'injection :

Utiliser impérativement le clapet d'injection fourni pour raccorder la pompe doseuse à la canalisation. Déterminer l'endroit optimal sur la canalisation pour l'injection du produit de dosage. Y installer le collier de prise en charge puis percer la canalisation. Visser le clapet d'injection avec du téflon sur le collier de prise en charge. Dévisser l'embout. Insérer le tuyau à travers l'embout, puis la virole, puis finalement le cône. Bloquer le tout en serrant bien l'embout. Relier l'autre extrémité du tuyau au refoulement de la pompe (raccord de refoulement D) en répétant les opérations décrites pour le côté aspiration.

**4.3.Précautions****⚠ Important**

Avant d'effectuer la mise en service de la pompe de dosage, consulter au préalable les fiches toxicologiques du produit à doser pour définir les comportements et les équipements de protection individuelle les plus adaptés.

5. Entretien périodique

Il est important de réaliser les opérations périodiques d'entretien pour le bon fonctionnement et pour une durée de vie optimale de la pompe. Effectuer les opérations décrites ci-après de manière systématique et méticuleuse.

A/1 fois par semaine

- Contrôler le niveau du bidon contenant la solution à doser
- Contrôler que les tuyaux d'aspiration et de refoulement ne contiennent pas d'impuretés
- Contrôler l'état du filtre dont l'encrassement peut causer la diminution du débit.
- Vérifier avec une trousse d'analyse le pH et le taux de chlore libre dans la piscine

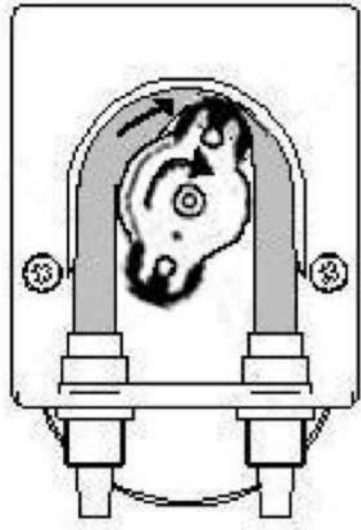
B/1 fois tous les 3 mois**ou en cas de dérive de la mesure**

- Re étalonner la pompe de dosage avec la sonde de mesure

C/1 fois par an

- Remplacer le tube peristatique

5.1. Hivernage de la pompe



Le tube péristaltique de la pompe de dosage est l'élément à protéger lors de l'hivernage de l'installation. Il est conseillé de faire fonctionner la pompe avec de l'eau du robinet pour remplacer l'acide présent dans l'ensemble des tuyaux par de l'eau, évitant ainsi toute attaque chimique par l'acide durant la période de non utilisation. Positionner le porte-galet tel qu'indiqué sur la figure, en compression sur le refoulement et non sur le côté aspiration de la pompe doseuse.

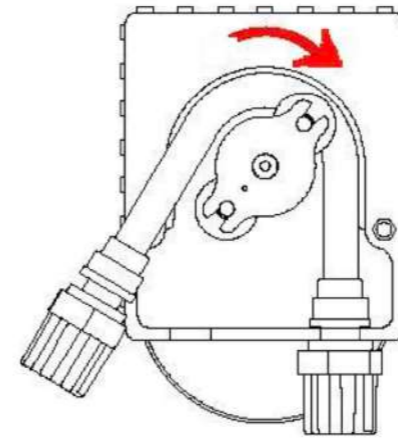
6. Remplacement des pièces d'usure



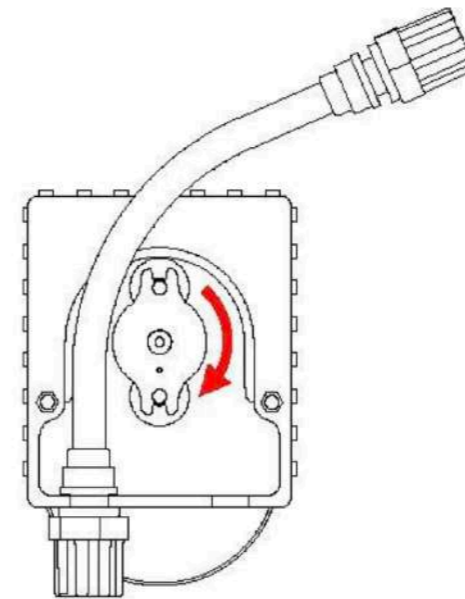
Couper l'alimentation électrique générale avant d'effectuer toute intervention sur la pompe !

Le tube péristaltique est une pièce d'usure. De par le principe de fonctionnement de la pompe, il s'use et doit être remplacé au moins 1 fois par an. Il ne rentre donc pas dans le cadre de la garantie. La sonde de mesure est une pièce d'usure. Elle subit en effet un vieillissement naturel lié à son utilisation. Elle ne rentre donc pas dans le cadre de la garantie.

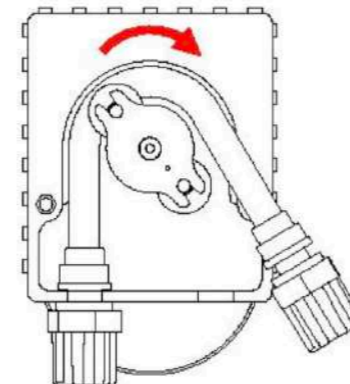
6.1. Changement du tube prismatique

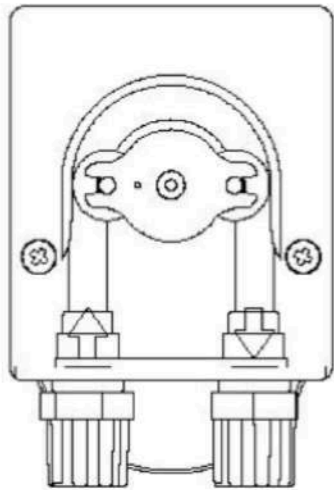


Enlever le couvercle transparent en dévissant les deux vis. Enlever le vieux tube en débloquant d'abord le raccord de gauche. Faire tourner le porte-galet dans le sens de la flèche jusqu'au raccord de droite afin de libérer le tube péristaltique.



Positionner le raccord de gauche du nouveau tube péristaltique dans l'encoche prévue à cet effet. Faire attention à ce que la partie arrondie soit orientée vers l'intérieur. Tourner le porte-galet dans le sens horaire de façon à ce que le tube péristaltique se mette naturellement en place.





Insérer le raccord de droite dans l'encoche prévue. Positionner le couvercle sur la pompe et le fixer à l'aide des deux vis.

6.2. Nettoyage de la sonde

Plonger la sonde de mesure dans une solution acide type vinaigre (max 2% acide 98% eau). Attendre cinq minutes et la rincer avec de l'eau. Ne pas laisser la sonde à l'air libre. La recouvrir avec le capuchon plastique d'origine rempli d'eau du robinet afin qu'elle reste humidifiée.

7. Programmation

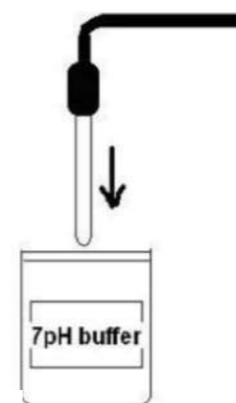


Appuyer sur SET pendant 3 secondes pour régler la consigne pH. La valeur précédemment mémorisée apparaîtra sur l'afficheur. Toujours en appuyant sur SET, sélectionner la valeur désirée comprise entre 6,0 et 8,0. La valeur sélectionnée sera automatiquement mémorisée si vous attendez 5 secondes sans appuyer sur une touche.

8. Calibration

(1) La procédure de calibration de la sonde de mesure peut prendre quelques minutes. Pour s'assurer d'une lecture très précise de la sonde, il est très important de réaliser les opérations dans l'ordre indiqué ci-dessous.

(2) S'assurer que la solution tampon utilisée pour la calibration corresponde toujours à la valeur indiquée et qu'elle ne soit pas polluée.



1)
Insérer la sonde pH dans la solution tampon pH 7. Attendre quelques secondes pour que la lecture se soit stabilisée.

3 sec



CAL



2) Appuyer sur CAL pendant 3 secondes, la valeur 7.0 va clignoter sur l'afficheur.

La calibration pH 7.0 est automatique, se terminant quand la valeur sur l'afficheur devient fixe.



3) Si à la fin de la calibration l'afficheur indique "rc", appuyer sur CAL pour sortir et retourner à la lecture du pH. Répéter la procédure. Si après une seconde tentative il apparaît encore "rc", la sonde pH est défectueuse et doit être changée.

9. Fonctionnement et visualisation



Pendant le fonctionnement, la valeur du pH lu sera visible sur l'afficheur.

Le fonctionnement de la pompe est proportionnel, avec un cycle d'arrêt-marche en secondes.

Le paramètre de proportionnalité est fixée en usine à un écart de pH de 1 par rapport au point de consigne.

Exemples de fonctionnement : Point de consigne à 7.3

-Si la valeur mesurée est supérieure à 8.3, la pompe fonctionne en continue.

-Si la valeur mesurée est égale à 7,8, la pompe est successivement en marche pendant 75 secondes puis arrêtée pendant 75 secondes.

-Si la valeur lue est égale à 7,2 la pompe est arrêtée.

Le temps de travail minimum de la pompe sera d'au moins 5 secondes.

10. Réglages d'usine

POINT DE CONSIGNE : Set = 7.3 pH

PARAMETRE DE PROPORTIONNALITÉ : 1 pH

PRÉ-REGLAGE DOSAGE :

ACIDE SULFURIQUE H₂SO₄

Fonction d'alarme

L'alarme permet d'éviter le dosage continue lorsque le bidon est vide, ou le surdosage suite à une éventuelle défectuosité de la sonde de mesure.

Si le point de consigne n'est pas atteint malgré l'injection d'environ 1 litre de produit chimique, la pompe s'arrêtera automatiquement et la LED rouge d'alarme commencera à clignoter.

Il est possible de désactiver cette protection en appuyant sur SET pendant 3 secondes. Vérifiez tout de même le niveau du produit de dosage avant de redémarrer la pompe.

11. Certificat de garantie

Le fabricant garantit les pompes de sa production pour une durée de 24 mois à compter de la date de livraison au premier utilisateur.

Pendant ces périodes de garantie le fabricant fournira gratuitement les pièces reconnues défectueuses par elle même ou par un de ses agents agréés.

La Sté fabricant ou ses agents agréés sont les seuls habilités à effectuer le démontage (partiel ou total) d'une pompe dans le cadre de la garantie.

Toute autre responsabilité et obligation pour frais divers, dommages et pertes directes ou indirectes dérivant de l'emploi ou de l'impossibilité d'emploi des pompes, soit totale soit partielle, est exclue.

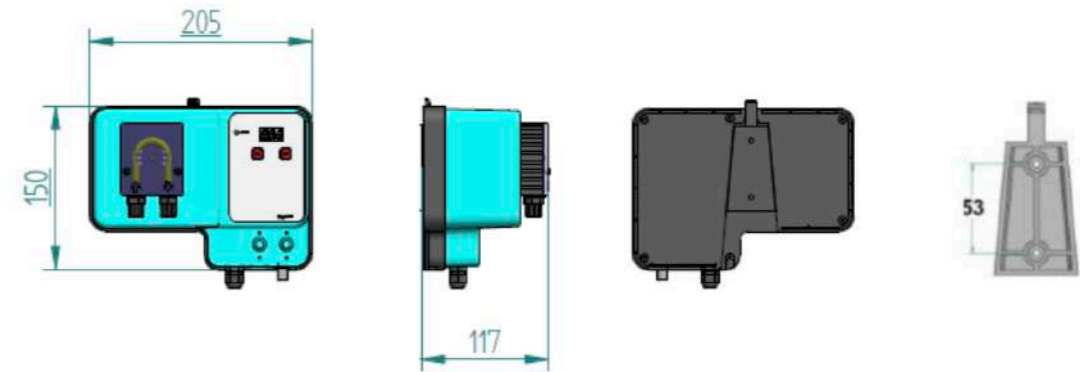
La réparation ou la livraison des pièces en remplacement ni prolonge ni renouvelle la durée de la période de garantie: les frais de démontage et remontage des pompes de leur application et les éventuelles frais de transport, sont exclus. La garantie n'est pas reconnue pour les pièces de consommation comme : clapets, membrane et accessoires. Les obligations du fabricant citées ci-dessus ne sont pas valables si:

- Les pompes ne sont pas utilisées conformément aux instructions indiquées sur le livret d'emploi et entretien.
- Les pompes sont réparées, démontées, ou modifiées par des ateliers non agréés par le fabricant.
- On a utilisé, pour la réparation d'une pompe, des pièces de rechange non distribuées par le fabricant.
- Les systèmes d'injection sont endommagés par l'emploi de produits impropres ou non compatibles.
- Les avaries des installations électroniques sont causées par des problèmes extérieurs tels que les chutes de tension, foudroiements, etc.

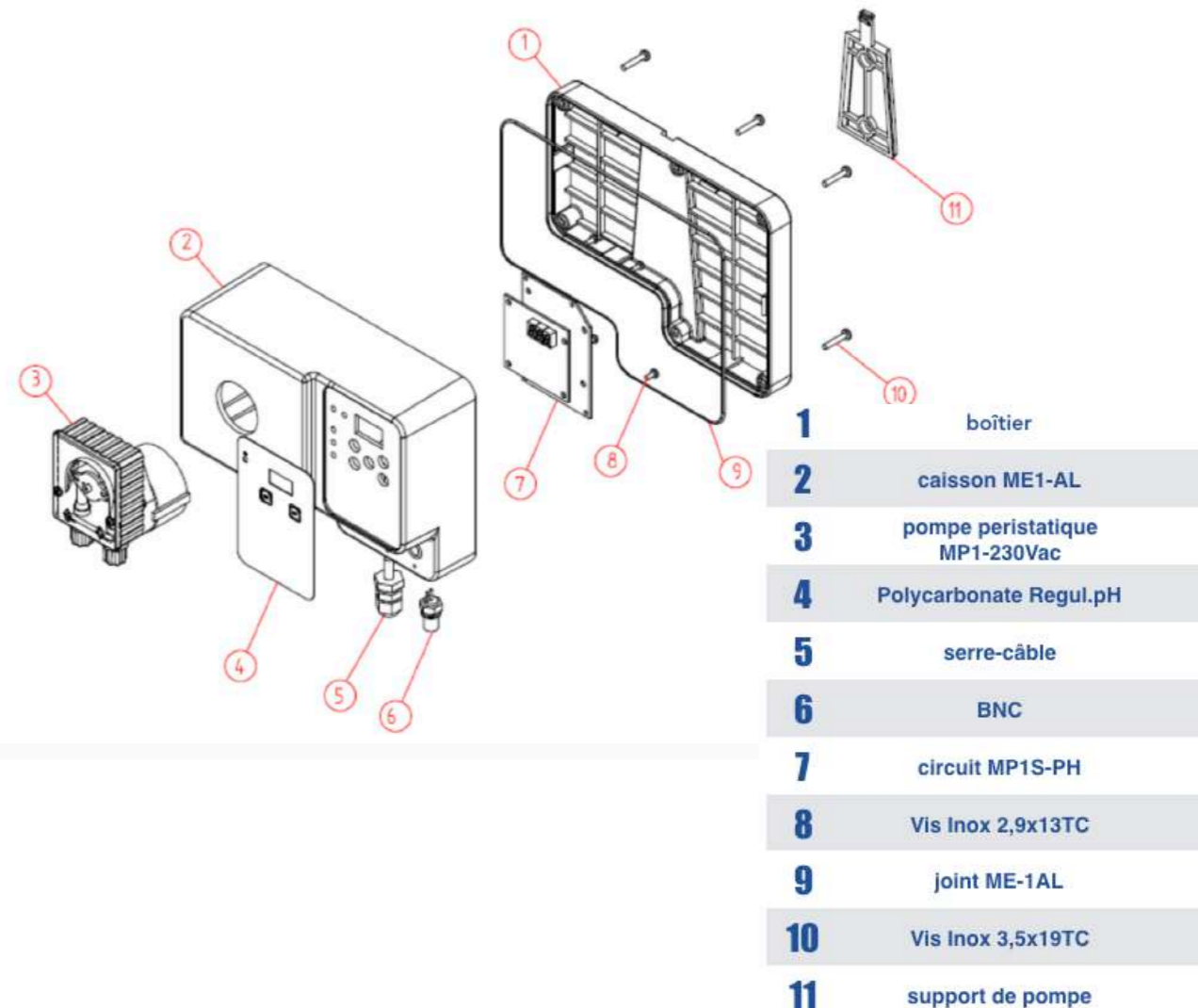
A l'échéance des périodes de garantie ci-dessus mentionnées, le fabricant se considérera déliée de toute responsabilité et des obligations citées ci-dessus.

Cette garantie, valide à partir du 1er janvier 2006, annule et remplace toute autre garantie, explicite ou implicite, et pourra être modifiée seulement par écrit.

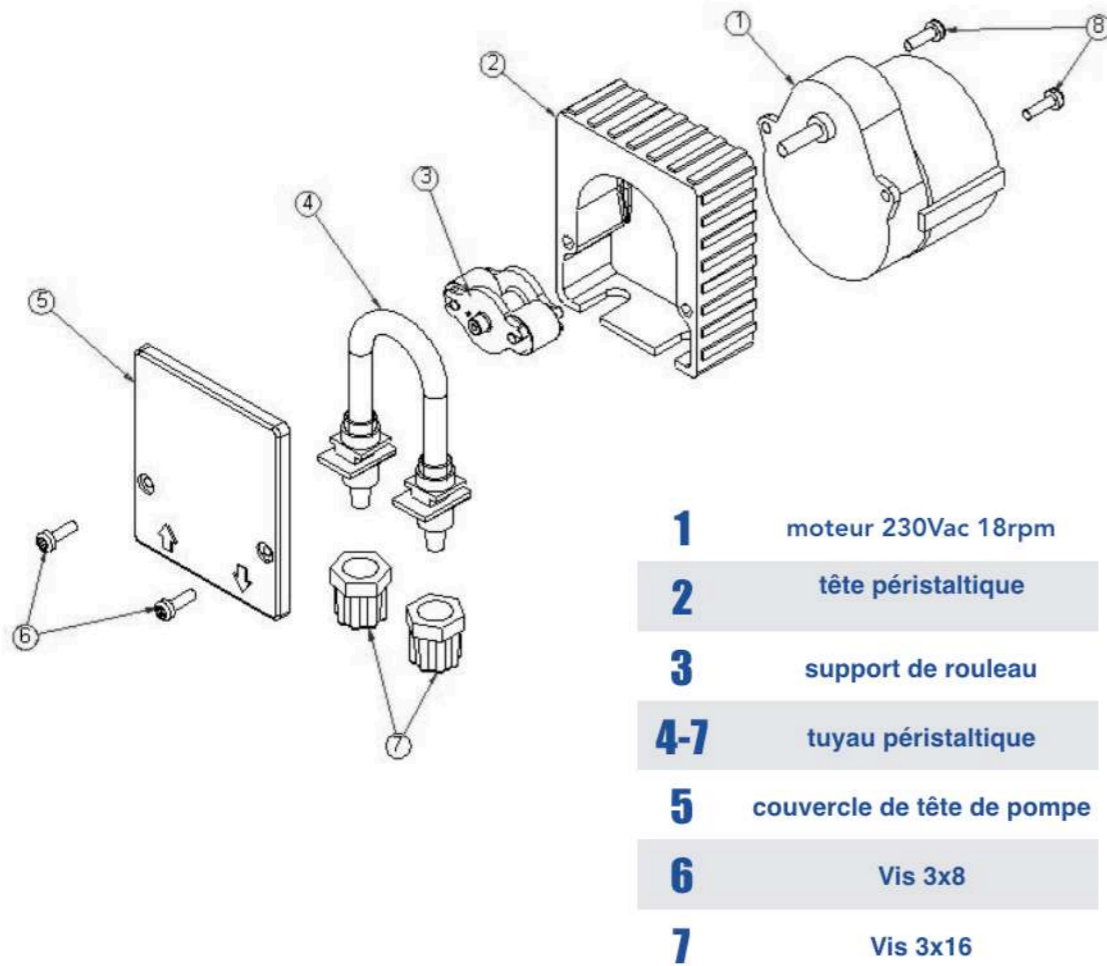
12. Dimensions



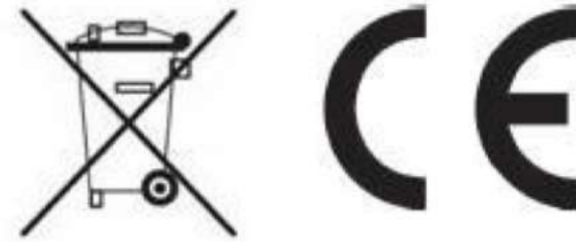
13. Vue éclatée



14. Vue éclatée



En cas de démontage d'une pompe en vue d'une élimination définitive, merci de séparer les éléments par types de matériau et de les jeter en respectant les dispositions locales de recyclage.



pour plus d'informations
contactez-nous
contact@bypiscine.com

so'tech

un produit disponible sur ...

By'piscine
bypiscine.com